



Association pour la Croissance des Services Intellectuels

Lancement officiel de la 1ère Association Française des Développeurs d'Affaires des Entreprises de Services Professionnels

Créée en 2008 par Pierre-Eric BETHOUX et Stéphane PY, ACSI est la 1ère association française des professionnels du développement d'affaires des entreprises de services professionnels.

Les fondamentaux :

Les entreprises de services professionnels ont pour caractéristique commune de produire des prestations intellectuelles et de les vendre en B to B. elles exercent dans des secteurs très différents, tels que :

- Le Chiffre (cabinets d'audit et d'expertise comptable, conseils en gestion, cabinets de fusion acquisition,...),
- Le Droit (cabinets d'avocats d'affaires, études notariales, conseillers juridiques,...),
- Les Technologies Innovantes (SSI, éditeurs de logiciels,...),
- L'Immobilier (cabinets d'architectes, experts, métreurs,...),
- Le Conseil (cabinets de conseils, consultants indépendants,...).
- D'autres professionnels partagent ces caractéristiques sans être des entreprises, comme les entités de l'Etat (promotion territoriale, pôles de compétitivité,...), les instances, groupements et organisations professionnels ou encore les syndicats et sont également susceptibles d'être représentées au sein d'ACSI.

Les entreprises de services professionnels n'échappent pas à la concurrence et aux lois des marchés. Leurs dirigeants, le plus souvent experts dans un domaine technique, ont souhaités s'entourer de professionnels du développement d'affaires. Ce besoin constitue la fondation de la profession de développeur d'affaires.

Les développeurs d'affaires s'appuient sur les quatre métiers suivants :

- Stratégie
- Communication
- Marketing
- Vente

Les missions d'ACSI :

Certains pays ont su déceler et structurer cette expertise dès les années 70. C'est ainsi qu'il existe des associations de développeurs d'affaires au Canada, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis ou encore en Asie. La démarche d'ACSI s'inspire de ces associations.

Notre démarche a pour but de permettre aux membres d'ACSI de :

- S'appuyer sur une définition commune de la profession de développeur d'affaires
- Bénéficier d'une charte professionnelle
- Echanger entre professionnels du développement d'affaires
- Créer un savoir faire commun et mutualiser nos bonnes pratiques
- Faciliter le recrutement dans la profession
- Avoir la possibilité de mettre en place des formations spécifiques.

Aux entreprises de services professionnels, ACSI propose :

- Une source d'information dédiée sur le développement d'affaires
- Un vivier de professionnels qualifiés du développement d'affaires tous secteurs.

Après une année d'existence sous la forme d'un regroupement spontanée, ACSI se constitue en Association Loi 1901 lors de sa première Assemblée Générale le 2 avril 2009 à Paris.

A propos d'ACSI

ACSI est la 1ère association française des professionnels du développement d'affaires des entreprises de services professionnels. Le but d'ACSI est de fédérer le réseau des professionnels du développement de services professionnels.

ACSI est une association loi 1901, initialement créée en 2008 par 2 professionnels du développement d'affaires des services professionnels : Pierre-Eric BETHOUX et Stéphane PY et constituée en association Loi 1901 lors de l'AG du 2 avril 2009.

A propos des membres du bureau

Pierre-Eric BETHOUX, Président

Diplômé de l'ISG Paris (BBA), d'U.C. Berkeley (Certificat de marketing), d'Oglethorpe University (MBA), formé à l'audit chez Arthur Andersen il fonde le cabinet de développement d'affaires SOMMETS en 2005.

Pierre-Eric BETHOUX a 15 ans d'expérience en développement de services professionnels, il a notamment été responsable marketing France pour Arthur Andersen et pour A2A (groupement de cabinets d'audit et d'expertise comptable devenu Exco), chargé de la gestion de la crise Enron chez Arthur Andersen, impliqué dans le rapprochement avec Ernst & Young puis responsable marketing France. Il a également été le créateur du département conseil aux entreprises du leader mondial de l'assistance médical et sécuritaire le Groupe International SOS.

Intervenant aux Congrès de l'Ordre (Ateliers de la Profession 2006, 2007, 2008), aux AG / Conventions des CROEC et auprès de groupements de cabinets et de cabinets indépendants, il anime un groupe d'expert-comptable sur Viadeo. Il est par ailleurs co-auteur du livre 'Les NTIC comment en tirer profit' aux éditions Dunod RIA et responsable pour la région Rhône-Alpes du Berkeley Club of France.

pierre.eric.bethoux@acsi-france.org

Stéphane PY, Vice-président

Diplômé de l'ESC Saint-Etienne, Stéphane PY a mené des missions commerciales pour Duracell et Chèque Déjeuner avant de participer au déploiement du département Business Development d'Arthur Andersen.

Il a ensuite rejoint le leader mondial d'informations commerciales et financières Dun&Bradstreet en tant que Global Account Manager, l'amenant à coordonner des équipes pluri-disciplinaires autour de projets stratégiques majeurs de restructuration de bases de données auprès de grands groupes internationaux.

Stéphane PY est aujourd'hui Business Development VP de l'éditeur de technologie innovante d'assistance à l'expertise Normind.

stephane.py@acsi-france.org

Charles TERRIERE, Trésorier – Secrétaire Général

Diplômé de l'ESPL Angers (licence en marketing) et de l'ISCOM Paris (master en communication globale), Charles TERRIERE évolue depuis 7 ans dans le domaine de la finance et du conseil. Formé à la communication financière en banque d'affaires chez Entenial (aujourd'hui Crédit Foncier), il rentre chez Mazars en 2004 en tant que Chargé de Marketing et responsable de la « Cellule Appels d'Offres », puis il rejoint le groupe Deloitte en tant que Chef de projet marketing senior en charge du développement middle market entre autre.

Aujourd'hui directeur de clientèle chez LEXposia, agence conseil en communication spécialisée dans l'accompagnement des professions réglementées (Avocats, notaires, Experts Comptables,...) il est en charge, plus particulièrement du développement de la filière chiffre.

charles.terriere@acsi-france.org

Contact

ACSI - Association pour la Croissance des Services Intellectuels

8, avenue Piaton - 69100 Villeurbanne

04 37 48 99 61 / contact@acsi-france.org

www.acsi-france.org